

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2013-58 en date du 12/12/2013 portant sur les tarifs 2014 du cimetière :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Décembre 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 05 Décembre 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	9	1	9	10	10	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, HARGÉ Andrée, GILLES Dominique.

Représentée : MM. PAGO Corinne procuration à BABAUDOU Pascal.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE qu'à compter du **1^{er} Janvier 2014**, les tarifs du cimetière seront les suivants :

Terrain :

- Nouveau cimetière : 60,00 € / m²
- Ancien cimetière : 2,00 € / m²

Caveau communal :

- Gratuit les 6 premiers mois,
- 16,00 € par mois le semestre suivant,
- 77,00 € le dernier semestre.

Columbarium :

- Une case : 250,00 €
- Frais d'ouverture de la case : 40,00 €
- Dispersion dans le jardin du souvenir : 60,00 €

A La Geneytouse, le 16 Décembre 2013



Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

